



# FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement.

Pour la période close le 30 juin 2023

Auspice Capital Advisors Ltd.  
Gestionnaire de placements  
Calgary (Alberta), Canada

## Énoncés prospectifs

Le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds peut contenir des énoncés prospectifs. Des énoncés prospectifs sont des informations concernant des événements, des conditions ou des résultats d'exploitation possibles fondées sur des hypothèses concernant la conjoncture économique et les lignes de conduite futures. Ils comprennent toutes les informations financières prospectives (l'« IFP ») à l'égard des résultats d'exploitation, de la situation financière ou des flux de trésorerie qui sont présentées comme des prévisions ou des projections. Les IFP sont des énoncés prospectifs qui portent sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie et qui sont fondés sur des hypothèses concernant la conjoncture économique et les lignes de conduite futures.

Les énoncés prospectifs se caractérisent par l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « prévoir », « anticiper », « cibler », « projeter », « estimer », « avoir l'intention de », « continuer » ou « croire », la forme négative de ces termes, leurs variantes et toute terminologie semblable. En raison de divers risques et incertitudes, les événements ou les résultats réels ou le rendement réel de l'un des Fonds peuvent différer sensiblement de ceux qui sont indiqués ou envisagés dans ces informations et énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont présentés à la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds. Les investisseurs doivent également être conscients du fait que les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses, y compris les plans, les estimations, les opinions et les analyses actuels d'un Fonds selon son expérience, la conjoncture actuelle et les attentes quant aux événements futurs, ainsi que sur d'autres facteurs pertinents. Avant de prendre toute décision de placement, nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres encore. Toutes les opinions exprimées dans les énoncés prospectifs sont sujettes à modification sans préavis. Elles sont fournies de bonne foi, mais n'imposent pas de responsabilité légale à leur auteur.

### Communication d'informations :

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers intermédiaires complets du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds sur demande en appelant le 1-888-792-9291, en nous envoyant un courriel à l'adresse [info@auspicecapital.com](mailto:info@auspicecapital.com), en vous rendant sur notre site Web à l'adresse [www.auspicecapital.com](http://www.auspicecapital.com), en vous rendant sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également communiquer avec nous par ces biais pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du registre de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

# FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Faits saillants financiers – 30 juin 2023

---

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds représente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les faits importants ayant une incidence sur le rendement et les perspectives du fonds d'investissement pour la période close le 30 juin 2023, soit la période intermédiaire du fonds d'investissement. Aucun effort n'a été ménagé pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité de l'information contenue dans le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds. Toutefois, le fonds d'investissement ne peut garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité de cette information. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous reporter au prospectus simplifié de la Fiducie Fonds Auspice One (le « prospectus »). Dans le présent rapport, le « gestionnaire » désigne Auspice Capital Advisors Ltd., qui est le gestionnaire du Fonds. Le « Fonds » désigne la Fiducie Fonds Auspice One. En outre, la « valeur liquidative » s'entend de la valeur du Fonds sur laquelle se fonde l'analyse du rendement du Fonds, telle qu'elle est calculée à des fins d'opérations. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et sont exprimés en millions de dollars.

### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds cherche à obtenir des rendements absolus et ajustés en fonction du risque supérieurs à ceux des fonds équilibrés ou des fonds d'actions à position acheteur seulement, tout en profitant des avantages de la protection et du rendement pendant les tendances à la baisse soutenues tout en obtenant un rendement. Pour ce faire, il combinera les actifs traditionnels avec les stratégies de protection du gestionnaire sur une base presque égale, permettant ainsi au Fonds de tirer parti de la faible corrélation entre les placements alternatifs divergents et les actions et les titres à revenu fixe.

Le Fonds conserve son exposition traditionnelle pendant que les marchés progressent, tout en protégeant le capital, en s'ajustant tactiquement au moyen d'algorithmes fondés sur les tendances pour réduire les corrections inévitables tout en conservant les occasions non corrélées en tout temps. Le Fonds a recours à des contrats à terme standardisés mondiaux afin de générer efficacement les principales expositions du gestionnaire (marchandises, taux d'intérêt, devises, indices boursiers), tandis que le reste de l'actif est investi dans des actions traditionnelles, des titres à revenu fixe, des titres de créance, de la trésorerie, de l'or et d'autres instruments, y compris des fonds négociés en bourse (chacun, un **FNB**), des billets négociés en bourse (chacun, un **BNB**) et/ou des contrats à terme standardisés.

Le Fonds bénéficie d'une gestion active fondée sur des règles. Il combine les stratégies de base de la Fiducie Auspice Diversifiée avec des instruments tactiques actifs et passifs d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux (p. ex. FNB, BNB et/ou contrats à terme standardisés).

Le Fonds peut avoir recours à un levier financier au moyen d'emprunts de fonds, de ventes à découvert et de dérivés. S'il y a recours, le Fonds gèrera son risque de façon à maintenir la valeur à risque (ou « VAR ») absolue en deçà de 20 % de sa valeur liquidative. La « VAR » désigne une estimation de la perte potentielle que le portefeuille ou un instrument pourrait subir au cours d'un horizon temporel déterminé selon un niveau de confiance donné, exprimée en pourcentage de la valeur de l'actif du portefeuille. La « VAR absolue » désigne une approche de la VAR qui est généralement utilisée lorsqu'il n'y a pas de portefeuille de référence ou d'indice de référence.

Le succès du Fonds dépend des services continus du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments et au recours au levier financier, y compris le risque lié aux dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, la rotation du portefeuille, l'exposition aux devises et les fluctuations des taux d'intérêt.

### Risque

Auspice Capital Advisors Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds. Le niveau de risque peut changer au fil du temps. Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, se reporter à la rubrique sur les risques du prospectus simplifié du Fonds.

Pour la période close le 30 juin 2023, aucun changement n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds. Par conséquent, le niveau global du risque associé à un placement dans le Fonds et de la tolérance au risque des investisseurs qui investissent dans celui-ci est le même que ce qui est indiqué dans le prospectus.

### Dispense des exigences en matière de levier financier

Le Fonds a obtenu une dispense qui permet au gestionnaire d'utiliser l'approche de gestion du risque fondée sur la valeur à risque absolue, laquelle permet de faire en sorte que la valeur à risque sur 20 jours du Fonds corresponde au maximum à 20 % de la valeur liquidative du portefeuille du Fonds et ne dépasse pas cette limite pendant plus de cinq jours ouvrables consécutifs. L'emploi de cette méthode permet de contourner la restriction en matière de levier financier qui s'applique aux OPC alternatifs aux termes de la Norme canadienne 81-102 (ou, au Québec, du Règlement 81-102), c'est-à-dire l'exigence selon laquelle l'exposition globale de l'OPC alternatif à des emprunts de fonds, ventes à découvert et opérations sur dérivés visés ne peut excéder 300 % de sa valeur liquidative. Le Fonds a recours à une stratégie de gestion des contrats à terme standardisés qui, historiquement, n'a aucun lien avec les indices boursiers de référence.

# FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Faits saillants financiers – 30 juin 2023

---

Par conséquent, la dispense permet au Fonds d'utiliser l'approche de gestion du risque fondée sur la VAR absolue, car il s'agit d'une meilleure mesure du risque pour le Fonds que l'approche de l'exposition théorique prescrite par la Norme canadienne 81-102 (ou, au Québec, le Règlement 81-102). Outre le respect de la limite de la VAR, la dispense dépend du respect de plusieurs obligations de gestion des risques, dont la nomination d'un gestionnaire du risque lié aux instruments dérivés, la création d'un programme de gestion du risque lié aux instruments dérivés, la vérification externe du calcul de la VAR du Fonds et les exigences de communication d'information supplémentaires. Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2023 au 30 juin 2023, la VAR maximale du Fonds sur 20 jours a dépassé la limite de 20 % de la VAR pour un jour ouvrable et s'est établie à 20,9 %.

### Dispense des exigences en matière de communication des informations sur le rendement

Avant le 28 février 2023, les parts du Fonds étaient offertes uniquement au moyen d'une notice d'offre et le Fonds n'était pas un émetteur assujéti. Les charges du Fonds auraient pu être plus élevées avant cette date si le Fonds avait été assujéti aux exigences réglementaires supplémentaires applicables à un émetteur assujéti. Auspice a obtenu une dispense pour le compte du Fonds afin de permettre la communication des informations sur le rendement antérieur du Fonds pour la période précédant la date à laquelle il est devenu un émetteur assujéti.

### Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le rendement total (y compris les distributions) des parts de série A et de série I s'est établi respectivement à -0,57 % et -0,59 %. Le gestionnaire a défini trois indices de référence pour la Fiducie Fonds Auspice One. Il n'existe aucun indice de référence qui présente un degré élevé de similitude avec la Fiducie Fonds Auspice One. Les indices de référence sont présentés à titre indicatif et à titre d'information seulement.

1. L'indice Barclays BTOP50 vise à reproduire la composition globale du secteur des contrats à terme gérés en ce qui a trait au style de négociation et à l'exposition globale au marché. Au 30 juin 2023, l'indice Barclay BTOP50 comprenait 20 fonds de la Commodity Trading Advisors. Environ la moitié de l'exposition au risque de la Fiducie Fonds Auspice One est attribuable à des stratégies semblables à celles comprises dans l'indice Barclays BTOP50; par conséquent, il existe un degré modéré de similitude entre les stratégies de cet indice de référence et les stratégies alternatives divergentes de la Fiducie Fonds Auspice One.
2. L'indice MSCI ACWI est un indice d'actions diversifiées à l'échelle mondiale largement suivi qui est conçu pour représenter le rendement de l'ensemble complet d'occasions de placement dans des actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de 23 marchés développés et de 26 marchés émergents. Le risque lié aux actions diversifiées à l'échelle mondiale est souvent l'une des principales sources de risque au sein du Fonds Auspice One; toutefois, il existe un faible degré de similitude avec entre ce fonds et l'indice MSCI ACWI.
3. Le FNB XBAL.TO cherche à procurer une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse gérés par BlackRock Canada ou un membre de son groupe qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres et/ou à des titres à revenu fixe.

L'indice MSCI ACWI ne comprend aucuns frais. Tous les autres rendements sont présentés déduction faite de leurs frais respectifs. L'indice BTOP50, l'indice MSCI ACWI et le FNB XBAL ont dégagé des rendements respectifs de -0,21 %, 13,94 % et 6,90 %. Après avoir dépassé l'indice de référence en 2023, le rendement du Fonds a suivi celui de l'indice BTOP50, mais a été inférieur à celui de l'indice MSCI ACWI et du FNB XBAL.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 4,84 %, passant de 34 012 536 \$ au 31 décembre 2022 à 35 657 454 \$ au 30 juin 2023. Cette variation est principalement attribuable à des achats nets de 1 914 492 \$. Le Fonds a également effectué sa première distribution en juin 2023. 93,2 % des distributions ont été réinvesties dans le Fonds.

Le rendement du Fonds (parts série A) est attribuable à un résultat cumulatif de 1,88 % dans la stratégie d'investissement passif en actions/titres à revenu fixe, de -0,41 % dans la stratégie d'investissement actif en actions/titres à revenu fixe, de -1,79 % dans la stratégie « portefeuille protecteur d'Auspice » et à un résultat neutre pour l'or.

Au début de 2023, le gestionnaire a modifié tactiquement les deux stratégies d'actions et de titres à revenu fixe, modifiant la composition du Fonds de 70 % d'actions et 30 % d'obligations au profit d'une composition de 50 % d'actions et 50 % d'obligations. L'exposition aux actions a été déplacée vers des FNB d'actions versant des dividendes, diversifiés à l'échelle mondiale, et une exposition aux titres à revenu fixe diversifiée en fonction de la qualité du crédit et de la répartition géographique.

# FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Faits saillants financiers – 30 juin 2023

---

L'un des principaux moteurs de ces changements tactiques a été le désir de cibler un rendement de 4 % à 5 % pour le Fonds ainsi qu'une exposition plus diversifiée que le « bêta du marché ». Ce faisant, les stratégies axées sur les actions ont pris une orientation axée sur la valeur, ce qui a été le principal facteur de la faiblesse du rendement du portefeuille au premier semestre de 2023, en particulier parce qu'un petit segment des actions de croissance et technologiques a permis au marché boursier d'afficher un rendement supérieur à celui de certains autres marchés (spécifiquement, les marchés représentés par le S&P, et le Nasdaq), alors que le rendement de l'indice TSX60 n'a été que légèrement positif, s'établissant à +3,9 %. Le gestionnaire reste confiant quant à l'efficacité de ce changement de répartition à 50/50 du portefeuille à plus long terme et on ne s'attend pas à ce que de nouveaux changements soient apportés au deuxième semestre de 2023.

Le portefeuille protecteur d'Auspice, qui a été le plus défavorable au rendement, a souffert du manque d'occasions sur le marché des marchandises après deux années de tendances constantes et de volatilité accrue. Le gestionnaire estime qu'il s'agit d'une correction typique après une période de rendement solide et que les occasions demeurent intactes. Se reporter à la rubrique « Développements récents » ci-dessous.

### Développements récents

#### **Marchandises**

Bien que les indicateurs d'inflation généraux demeurent élevés, ils ont considérablement diminué d'un exercice à l'autre depuis le point culminant qu'ils ont atteint en 2022. À première vue, cela peut sembler positif pour le consommateur et l'économie, mais nous pensons que cette tendance récente pourrait prendre fin. Alors que l'indice des prix à la consommation au Canada, tel qu'il est publié par Statistique Canada, a chuté à 2,8 % (en glissement annuel), soit son niveau le plus bas en deux ans, les indicateurs d'inflation fondamentale – qui ne tiennent pas compte de la volatilité – n'ont pas diminué. Les intérêts sur les emprunts hypothécaires ont augmenté de plus de 30 % par rapport à juin 2022. Le coût des produits alimentaires est beaucoup plus élevé que l'an dernier, en hausse de 9,1 % en juin, et l'inflation dans cette composante semble s'accélérer plutôt que de ralentir.

Les données sur l'inflation de juin peuvent donner l'assurance aux banques centrales que les choses vont dans la bonne direction, mais cette évolution n'est pas assez rapide pour justifier une baisse des taux par la Banque du Canada (BdC). D'ailleurs, à la mi-juillet, la Banque centrale européenne a indiqué qu'elle restait préoccupée par la trajectoire de l'inflation. De plus, la BdC a de nouveau augmenté les taux d'intérêt parce qu'elle prévoit maintenant que l'inflation demeurera élevée pendant plus longtemps.

Auspice constate les effets des contraintes d'approvisionnement à l'échelle mondiale et des pénuries record de plusieurs aliments de base. La preuve : bien que les indicateurs généraux d'inflation aient diminué en glissement annuel (tout en étant néanmoins plus élevés que l'année dernière), ce que l'on appelle l'« agriflation » a grimpé en flèche sur plusieurs marchés d'aliments de base.

En mai 2023, les prix des contrats à terme sur le sucre et le café Robusta ont atteint leurs niveaux les plus élevés en plus de dix ans, et les contrats à terme sur le bétail et le jus d'orange ont atteint des sommets inégalés. En juin 2023, le prix des marchandises agricoles ont continué à progresser, atteignant leurs niveaux les plus élevés en 12 mois, le prix du cacao ayant atteint un sommet en 47 ans. Après une période de légère compression de la volatilité et de repli de nombreuses marchandises, nous pensons que les occasions de placement se sont à nouveau déplacées, les marchés agricoles étant à la tête d'une éventuelle nouvelle reprise sur l'ensemble des marchandises.

Nous tenons à souligner que nous nous attendons à un creux et à une inversion éventuelle de l'ensemble des indicateurs d'inflation.

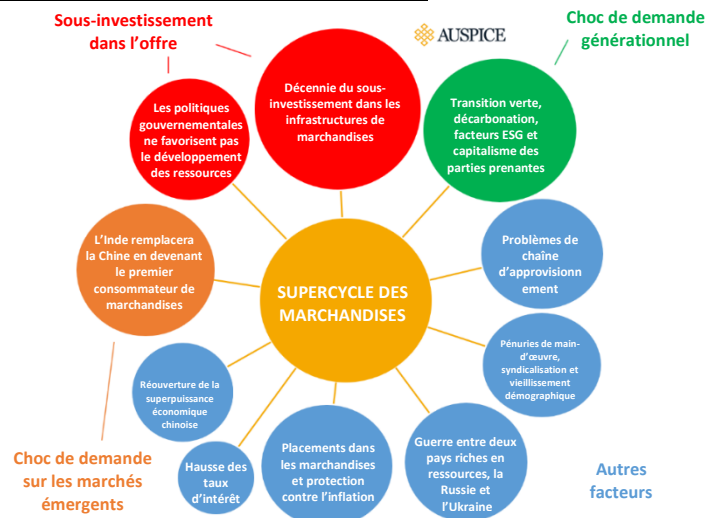
Auspice demeure généralement optimiste en ce qui concerne les prix des marchandises à long terme. L'« agriflation » est en train de devenir un autre moteur du supercycle des marchandises en raison des pénuries d'approvisionnement, notamment dans les secteurs de l'énergie et des métaux, où les dépenses en immobilisations sont plus importantes. Lorsque l'on fait une comparaison avec l'ancien marché haussier des marchandises, en grande partie attribuable à la Chine, de nombreux facteurs présents aujourd'hui sont à prendre en compte. Cela inclut le fait que l'Inde, à notre avis, est sur le point de dépasser la Chine en tant que plus grand consommateur de marchandises au cours des prochaines années, car sa population est désormais la plus importante au monde et sa classe moyenne est celle qui connaît la croissance la plus rapide, ce qui constitue historiquement un moteur de la consommation et de la volatilité des marchandises. Voir la figure 1 ci-dessous.

# FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2023

Figure 1 : Les moteurs du supercycle des marchandises des années 2020

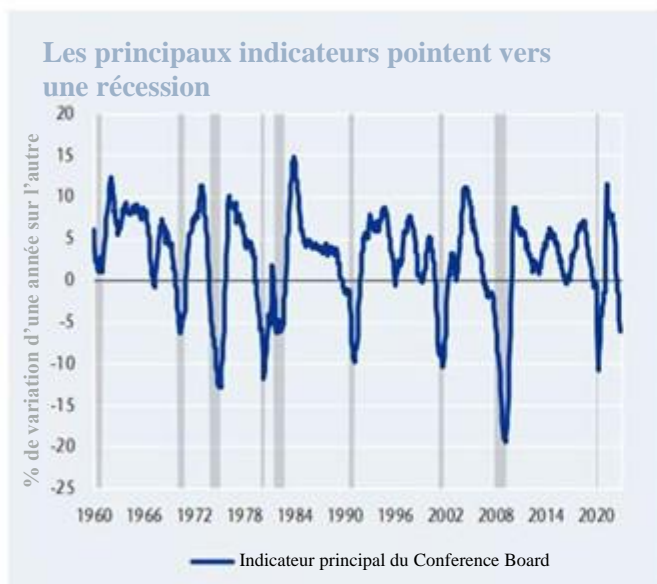


Auspice est convaincue que, compte tenu de la baisse des dépenses d'investissement dans les marchandises sur plus d'une décennie, la volatilité persistera. Étant donné l'émergence de tendances qui suivent les « tendances à long terme » et la « négociation bidirectionnelle », les stratégies tant en position acheteur que vendeur sont intéressantes. Contrairement à la décennie précédente, durant laquelle les marchandises qui suivent les tendances n'ont offert que quelques brèves occasions de tirer profit des tendances à la baisse, le contexte inflationniste depuis 2020 a présenté des possibilités de tirer parti des tendances, tant en position acheteur que vendeur. Auspice estime que cette situation persistera jusqu'à la fin de la décennie, voire plus longtemps, compte tenu du délai de 7 à 10 ans nécessaire pour reconstituer l'offre de marchandises.

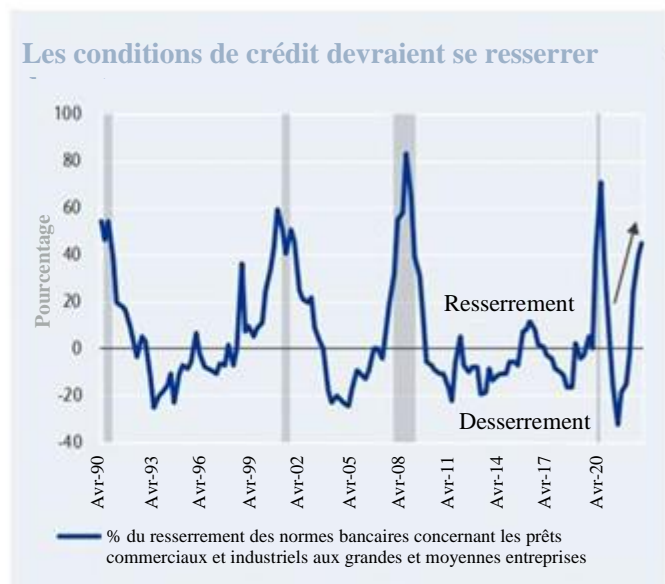
### Actions et titres à revenu fixe

Comme nous l'avons mentionné, Auspice pense que l'atténuation des indicateurs d'inflation élevée sera de courte durée et que l'inflation persistera, reprenant possiblement une trajectoire ascendante. Outre les effets inflationnistes de la poussée des coûts d'une pénurie structurelle dans l'offre de marchandises, les indicateurs d'inflation fondamentale restent plus élevés, les conditions de crédit continuent à se resserrer et les banques centrales n'envisagent toujours pas de mesures de relance. Voir la figure 2 ci-dessous.

Figure 2 : Sources de préoccupation des investisseurs à l'égard des placements traditionnels en actions et en obligations au deuxième semestre de 2023



Source : Conference Board des États-Unis, Macrobond. Les récessions apparaissent dans les zones ombrées.



Source : Federal Reserve, Macrobond, enquête d'opinion auprès des responsables d'octroi de prêts sur les pratiques de prêt des banques. Les récessions apparaissent dans les zones ombrées.

# FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Faits saillants financiers – 30 juin 2023

---

Alors que les sociétés technologiques et les « sept magnifiques » (les sociétés technologiques à grande capitalisation que sont Apple, Microsoft, Alphabet [Google], Amazon, Tesla, Meta [Facebook] et Nvidia) ont largement contribué au rendement du marché au premier semestre de 2023, Auspice croit que les actions mondiales, en particulier les actions donnant droit à des dividendes, afficheront un bon rendement à l'avenir.

Auspice tient à souligner qu'en cas de déclin des actions et des titres à revenu fixe traditionnels, elle estime que la stratégie d'investissement actif en actions/titres à revenu fixe est susceptible de générer un bon rendement à nouveau, comme elle l'a fait en 2022.

### Opérations entre parties liées

#### Frais de gestion :

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion payables par le Fonds au titre de la fourniture de ses services au Fonds. Les frais de gestion majorés des taxes applicables sont calculés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu et correspondront au pourcentage approprié de la valeur liquidative de la série de parts applicable du Fonds chaque jour ouvrable, majorée des souscriptions et diminuée des rachats pour ce jour. Les frais de gestion annuels de chaque série sont indiqués sous forme de pourcentage de la valeur liquidative ci-après :

- Parts de série A : 1,0 % par an
- Parts de série I : 1,0 % par an
- Parts de série T : 2,0 % par an

#### Rémunération au rendement :

En ce qui concerne les séries A et I, le gestionnaire reçoit uniquement le montant le plus élevé entre ses frais de gestion et sa rémunération au rendement à l'égard de chaque série de parts du Fonds à chaque date d'évaluation du rendement, soit le 31 décembre, ou au moment d'un rachat au prorata, à condition que la valeur liquidative de la série avant la rémunération au rendement soit supérieure à la limite supérieure non rajustée de la série. Les frais de gestion cumulatifs ne seront rajustés qu'une fois qu'une rémunération au rendement sera payable au gestionnaire le 31 décembre ou au moment d'un rachat au prorata. La rémunération au rendement, majorée des taxes applicables, est calculée chaque jour ouvrable et est payable à terme échu.

En ce qui concerne la série T, le gestionnaire recevra une rémunération au rendement à l'égard des séries de parts du Fonds à chaque date d'évaluation du rendement, soit le 31 décembre, ou au moment d'un rachat au prorata, à condition que la valeur liquidative de la série avant la rémunération au rendement soit supérieure à la limite supérieure non rajustée de la série. La rémunération au rendement, majorée des taxes applicables, est calculée chaque jour ouvrable et est payable à terme échu.

La rémunération au rendement est indiquée sous forme de pourcentage des séries de parts ci-dessous :

- Parts de série A : 15 % des nouveaux profits au-dessus de la limite supérieure
- Parts de série I : 10 % des nouveaux profits au-dessus de la limite supérieure
- Parts de série T : 15 % des nouveaux profits au-dessus de la limite supérieure

La limite supérieure est le montant minimal que le Fonds doit générer pour que le gestionnaire puisse recevoir une rémunération au rendement. Cette limite n'est pas rajustable.

### Avertissements

Les rendements de la **Fiducie Fonds Auspice One** sont présentés déduction faite des frais. Avant le 28 février 2023, les parts du Fonds étaient offertes au moyen d'une notice d'offre et le Fonds n'était pas un émetteur assujéti. Le rendement de la Fiducie Fonds Auspice One est établi en dollars canadiens (\$ CA). Les charges du Fonds auraient pu être plus élevées avant cette date si le Fonds avait été assujéti aux exigences réglementaires supplémentaires applicables à un émetteur assujéti. Auspice a obtenu une dispense pour le compte du Fonds lui permettant de communiquer des informations sur le rendement antérieur du Fonds pour la période précédant la date à laquelle il est devenu un émetteur assujéti, y compris le rendement de la Société en commandite Fonds Auspice One en lien avec la Fiducie Fonds Auspice One. Les rendements représentent le rendement des parts de série A de la Société en commandite Fonds Auspice One depuis sa création le 1<sup>er</sup> novembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2022. À partir de cette date, les rendements sont ceux de la Fiducie Fonds Auspice One.

# FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Faits saillants financiers – 30 juin 2023

---

Les résultats passés ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats futurs. La négociation de contrats à terme est spéculative et ne convient pas à tous les clients. Un placement dans un fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement annuel composé historique total, compte tenu des variations de la valeur des actions et/ou des parts et du réinvestissement de tous les dividendes et/ou de toutes les distributions, mais compte non tenu des frais d'acquisition, de rachat, de distribution et des autres frais accessoires ou impôts sur le revenu payables par un porteur de titres, lesquels auraient réduit le rendement s'ils avaient été pris en compte. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Le tableau suivant présente certaines données financières clés concernant les parts de catégorie A, I et T du Fonds et a pour objet de faciliter la compréhension du rendement financier du Fonds pour la période et les années civiles indiquées.



30 juin 2023

	Catégorie A	Catégorie A - NOV-2021	Catégorie A - JANV-2022	Catégorie A - FÉVR-2022	Catégorie A - MAR-2022	Catégorie A - AVR-2022	Catégorie A - MAI-2022	Catégorie A - JUILL-2022	Catégorie A - OCT-2022	Catégorie A - NOV-2022	Catégorie A - JANV-2023	Catégorie I	Catégorie I - JUILL-2022	Catégorie I - AOÛT-2022	Catégorie I - SEPT-2022	Catégorie I - JANV-2023	Catégorie T	
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période <sup>(1)</sup></b>		9,05 \$	9,05 \$	9,05 \$	9,05 \$	9,05 \$	9,04 \$	9,04 \$	9,05 \$	9,05 \$	9,05 \$	9,08 \$	9,08 \$	9,08 \$	9,08 \$	9,08 \$	9,12 \$	-
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :</b>																		
Total des produits		0,20	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,20	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
Total des charges		(0,09)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,03)	(0,03)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,10)	(0,02)	(0,02)	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,04)
Perte réalisée au cours de la période		(0,37)	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	(0,41)	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	(0,01)
Gain non réalisé au cours de la période		0,07	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	0,12	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,26)
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables <sup>(2)</sup></b>		(0,19)	0,08	0,08	0,08	0,08	0,07	0,07	0,08	0,08	0,08	(0,19)	0,08	0,08	0,07	0,07		(0,24)
<b>Distributions :</b>																		
À partir du revenu (à l'exclusion des dividendes)		(0,06)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,06)	-	-	-	-	-	(0,07)
À partir des dividendes		(0,04)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,04)	-	-	-	-	-	(0,04)
À partir des gains en capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des distributions annuelles <sup>(3)</sup></b>		(0,10)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,10)	-	-	-	-	-	(0,11)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>		<b>8,94</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>8,96</b>	-	-	-	-	-	<b>9,65</b>
<b>Ratios et données complémentaires</b>																		
Total de la valeur liquidative <sup>(4)</sup>		17 243 114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 973 444	-	-	-	-	-	440 896
Nombre de parts en circulation <sup>(4)</sup>		1 929 069	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 006 764	-	-	-	-	-	45 691
Ratio des frais de gestion <sup>(5)</sup>		2,07 %	1,66 %	1,66 %	1,66 %	1,66 %	1,72 %	1,76 %	1,66 %	1,67 %	1,66 %	2,17 %	1,66 %	1,66 %	1,68 %	1,76 %	3,34 %	
Ratio des frais d'opérations <sup>(6)</sup>		0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>(7)</sup>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur liquidative par part</b>		<b>8,94</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>8,96</b>	-	-	-	-	-	<b>9,65</b>

(1) Cette information est tirée des états financiers intermédiaires du Fonds au 30 juin 2023, préparés selon les Normes internationales d'information financière, et ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

(2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date pertinente. L'augmentation (diminution) liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

(3) Les distributions ont été versées en espèces ou automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux.

(4) Données au 30 juin 2023

(5) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué (à l'exclusion des distributions, des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

(6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les frais à terme sont inclus dans le ratio des frais d'opérations.

(7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend toutes les parts de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

# FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2023

---

### Rendements annuels

Le tableau suivant présente le rendement annuel de chaque série du Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2023 et pour chacune des périodes indiquées closes le 31 décembre.

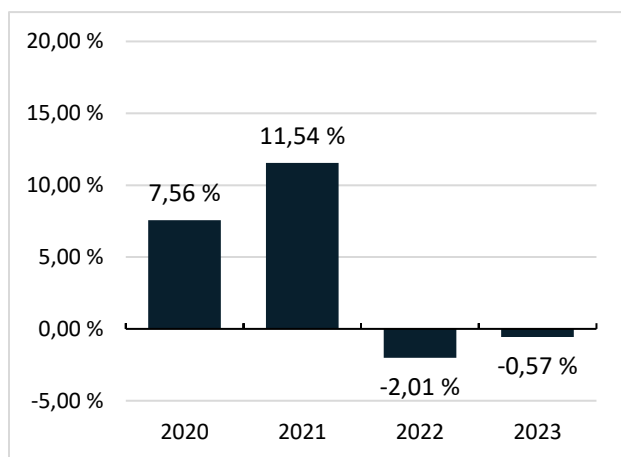
#### Rendement passé du Fonds

Le Fonds a versé des distributions au cours de la période indiquée. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou des autres frais accessoires, lesquels auraient réduit le rendement s'ils avaient été pris en compte. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

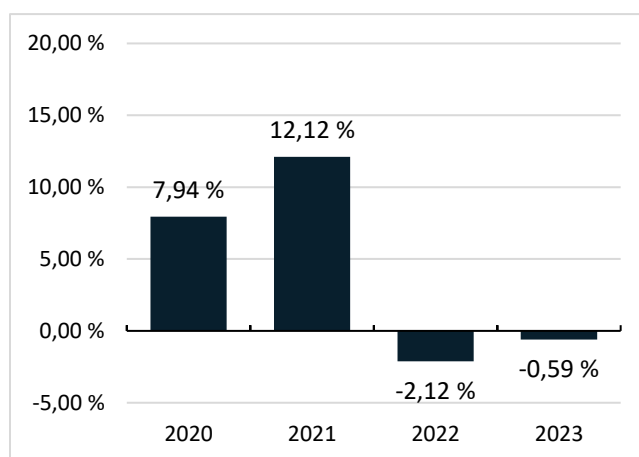
#### Rendements annuels composés

Le graphique à bandes ci-après présente le rendement des parts du Fonds. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.

Série A



Série I



# FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Sommaire des placements au 30 juin 2023

Le tableau suivant présente certaines données financières clés concernant le Fonds et a pour objet de faciliter la compréhension du rendement financier du Fonds pour la période close le 30 juin 2023.

par pays/région	Pourcentage de la valeur liquidative		Par type d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative	
		totale			totale
Trésorerie et équivalents de trésorerie		49,3 %	FNB		50,7 %
États-Unis		39,2 %	Trésorerie et équivalents de trésorerie		49,3 %
Canada		11,7 %	Contrats à terme		0,5 %
Japon		0,4 %	Autres actifs (passifs)		-0,5 %
Chine		0,0 %	Total		100,0 %
Europe		0,0 %			
Australie		0,0 %			
Royaume-Uni		-0,1 %			
Autres actifs (passifs)		-0,5 %			
Total		100,0 %			

par secteur d'activité	Pourcentage de la valeur liquidative		Sommaire des 25 principaux titres en portefeuille	Pourcentage de la valeur liquidative	
		totale			totale
FNB		50,7 %	<b>POSITIONS LONGUES</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		49,3 %	DOLLAR CANADIEN		63,7 %
Contrats à terme sur actions		0,4 %	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		49,3 %
Contrats à terme sur devises		0,2 %	LIVRE STERLING 62500		11,5 %
Contrats à terme sur métaux		0,1 %	E-MINI S&P 500		10,8 %
Contrats à terme sur produits énergétiques		0,1 %	INDICE MSCI EM MKT		6,1 %
Contrats à terme sur obligations agricoles		-0,4 %	INDICE MINI MSCI EAFE		6,0 %
Autres actifs (passifs)		-0,5 %	ISHARES CANADIAN CORPORATE BOND INDEX ETF		5,8 %
Total		100,0 %	FNB INDICIEL FTSE CANADIEN À DIVIDENDE ÉLEVÉ VANGUARD		5,8 %
			ISHARES BROAD USD HIGH YIELD CORPORATE BOND ETF		5,8 %
			ISHARES HIGH DIVIDEND ETF JDR		5,8 %
			FNB ISHARES JP MORGAN USD EMERGING MARKETS BOND		5,8 %
			VANGUARD TOTAL INTERNATIONAL BOND ETF		5,8 %
			SCHWAB FUNDAMENTAL EMERGING MARKETS LARGE COMPANY INDEX ETF		5,6 %
			XTRACKERS MSCI EAFE HIGH DIVIDEND YIELD EQUITY ETF		5,5 %
			CREDIT SUISSE X-LINKS GOLD SHARES COVERED CALL ETN		5,0 %
			PESOS MEXICAINS		4,4 %
			MOYENNE NIKKEI 225		4,4 %
			OR		3,6 %
			E-MINI NASDAQ 100		3,4 %
			N.Y. SUCRE N° 11 (SB)		1,7 %
			ARGENT		1,7 %
			MAÏS		1,6 %
			OBLIGATION DU TRÉSOR 5 ANS		1,6 %
			PORCS MAIGRES		1,5 %
			CONTRATS À TERME STANDARDISÉS USD/CNH		1,5 %
			Total		223,7 %
			<b>POSITIONS COURTES</b>		
			OBLIGATION DU TRÉSOR 2 ANS		-14,3 %
			YEN JAPONAIS		-9,1 %
			OBLIGATIONS DU TRÉSOR À 10 ANS		-4,6 %
			CUIVRE (HAUTE QUALITÉ)		-2,8 %
			SOJA		-2,7 %
			NEW YORK CAFÉ C		-2,2 %
			LONG (10 ANS) GILT		-2,2 %
			ZINC		-1,6 %
			DOLLAR AUSTRALIEN		-1,2 %
			ESSENCE RBOB AU PORT DE NEW YORK		-1,2 %
			BLÉ		-1,0 %
			COTON NEW YORK		-1,0 %
			PÉTROLE BRUT LÉGER		-1,0 %
			PLATINE		-0,8 %
			PÉTROLE BRUT MÉLANGE BRENT		-0,8 %
			INDICE NY US DOLLAR (1000)		-0,8 %
			HUILE DE CHAUFFAGE N° 2		-0,8 %
			PALLADIUM		-0,5 %
			SICOM TSR 20		-0,4 %
			HENRY HUB GAZ NAT. (NG)		-0,4 %
			HENRY HUB GAZ NAT. (NG)		-0,2 %
			Total		-49,6 %

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Sommaire des placements au 30 juin 2023

---

Les « 25 principaux titres » du Fonds sont présentés conformément à la Norme canadienne 81-106 (ou, au Québec, le Règlement 81-106), sous forme de pourcentage de la valeur liquidative du Fonds.

Le sommaire des placements est susceptible de changer en raison des opérations courantes du portefeuille. Les mises à jour trimestrielles concernant les titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf si cette date tombe le 31 décembre, date de clôture de l'exercice du Fonds, auquel cas elles sont disponibles dans les 90 jours suivant la fin du trimestre.

Un placement dans un fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Cette page a été laissée en blanc intentionnellement